

CQD_Versailles

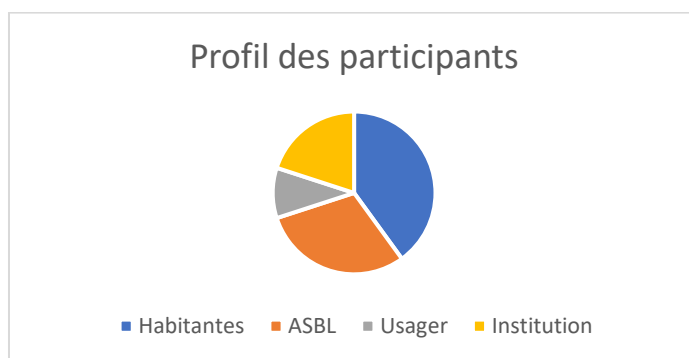
PV DE REUNION Ateliers participatifs_zone2

Rédaction *Juliette COLLARD*
Lieu *Piste rouge Versailles*

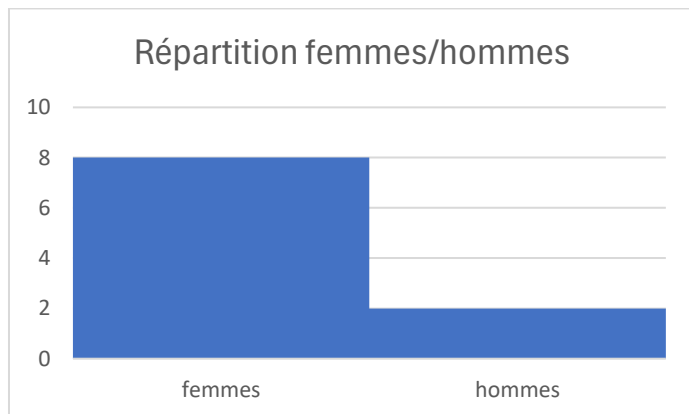
Date *16/05/2025*

ANALYSE DES PARTICIPANTS

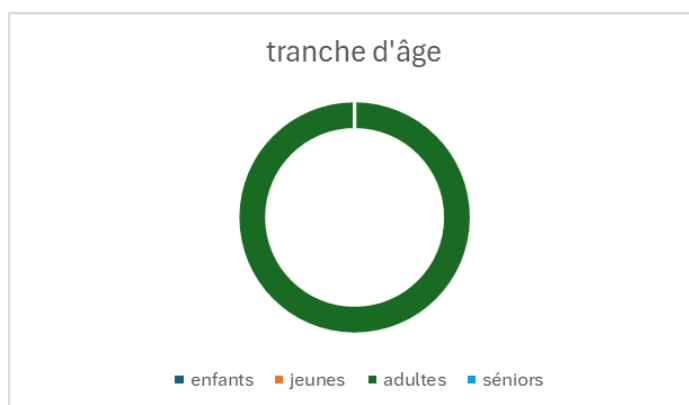
10 participants ont pris part à ce deuxième atelier, avec le profil suivant :



Cet atelier a réuni majoritairement des habitants et des représentants d'associations. À noter que des représentants institutionnels (de la police) étaient présents, mais n'ont pas pris part au vote.



La majorité des participants sont des femmes adultes, comme l'illustrent ce graphique et celui ci-dessous. On constate ainsi une faible participation des enfants, des jeunes, des hommes adultes et des seniors. Des ateliers complémentaires pourront être organisés si besoin afin de cibler davantage ce public manquant.



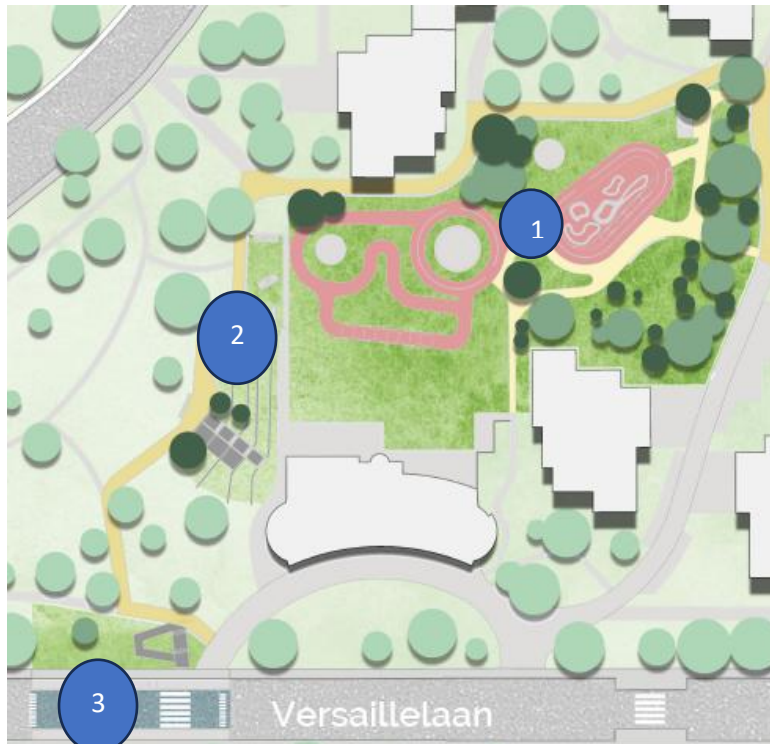
VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Dpt Développement Urbain – Dpt Stadsontwikkeling - Cellule Renovation Urbaine - Cel Stadsvernieuwings
Rue des Halles4 – 1000 Bruxelles Hallenstraat 4 – 1000 Brussel
www.bruxelles.be • www.brussel.be

I- Mot d'accueil - INTRODUCTION

Objectif :

L'équipe du CQD Versailles accueille les participant-e-s à ce deuxième atelier participatif, consacré au réaménagement de la zone indiquée ci-dessous. Trois projets sont au cœur de cet atelier : la piste rouge (projet n°1), les abords de la salle Agora (projet n°2), et la traversée de l'avenue de Versailles (projet n°3)



Les agents de l'Unité Opérationnelle d'Aménagement Urbain de la Ville de Bruxelles présentent les premières esquisses des projets. L'objectif de cet atelier est de recueillir les premiers retours des habitants et des usagers du quartier sur ces premières esquisses d'aménagement. En effet, tout projet de réaménagement repose sur une collaboration entre l'ensemble des parties prenantes : riverains, usagers, services communaux, représentants politiques, etc. La décision finale sera prise par le Collège de la Ville de Bruxelles, sur la base des échanges et avis recueillis auprès de toutes ces parties.

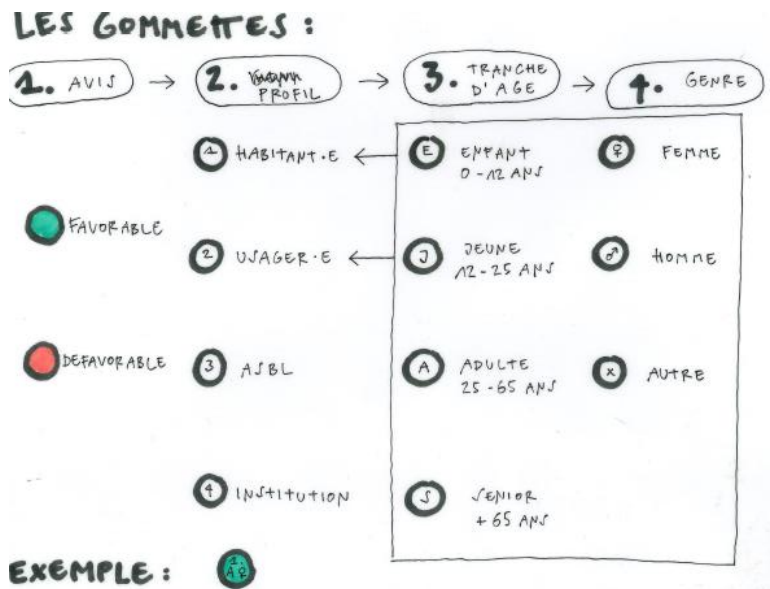
Méthodologie :

La méthodologie participative a été légèrement ajustée par rapport au premier atelier. Seules des gommettes vertes (avis favorable) et rouges (avis défavorable) ont été mises à disposition des participants, la gommette jaune (avis neutre) ayant été écartée en raison de son potentiel à prêter à confusion.

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Dpt Développement Urbain – Dpt Stadsontwikkeling - Cellule Renovation Urbaine - Cel Stadsvernieuwings
Rue des Halles4 – 1000 Bruxelles Hallenstraat 4 – 1000 Brussel
www.bruxelles.be • www.brussel.be

Par ailleurs, afin de mieux cerner le profil des participants, des catégories supplémentaires ont été introduites sur les gommettes : (i) le statut habitant/usager/asbl/institution, (ii) la tranche d'âge et (iii) le genre comme détaillé ci-après :

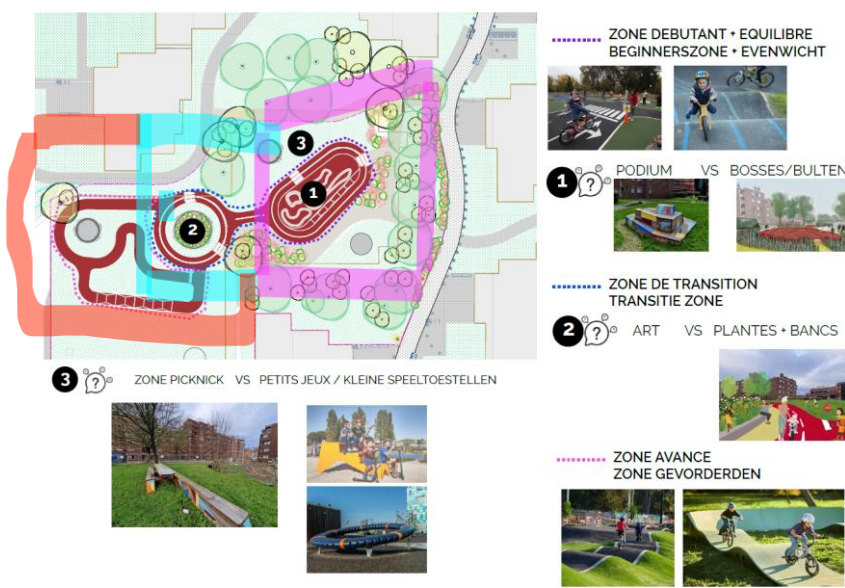


II - Présentation des projets, remarques des participants et votes

1) PROJET 1 : Piste rouge

Présentation de l'esquisse :

Les gestionnaires de projets d'aménagement urbain présentent l'esquisse de la piste rouge.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Dpt Développement Urbain – Dpt Stadsontwikkeling – Cellule Renovation Urbaine – Cel Stadsvernieuwing
Rue des Halles4 – 1000 Bruxelles Hallenstraat 4 – 1000 Brussel
www.bruxelles.be • www.brussel.be

Le réaménagement de la piste rouge est divisé en plusieurs zones.

Zone débutante : sécurité routière et jeux ludiques

Cette zone serait dédiée à l'initiation, en lien avec la sécurité routière (feux tricolores, marquages au sol), complétée par de petits jeux ludiques, comme des vagues douces.

Actuellement, cette zone accueille un podium construit par le collectif des Frères Poulets. Deux options sont envisagées :

- 1
 - conserver ce mobilier urbain,
 - ou le remplacer par un parcours de bosses adapté aux enfants.

Une table de pique-nique en bois est aussi actuellement installée dans cette zone. Deux possibilités sont envisagées :

- 3
 - la conserver pour favoriser les rencontres et la convivialité,
 - ou transformer cet espace en aire de jeux supplémentaire pour les enfants.

Zone de transition : respiration entre deux espaces

Située au niveau des bouches d'aération du parking actuel de la police, cette zone servirait à marquer la séparation entre la zone débutante et la zone avancée.

Deux aménagements sont à l'étude :

- 2
 - l'installation de plantations autour des bouches d'aération, accompagnées de bancs pour créer un espace d'assise agréable,
 - ou la réalisation d'une œuvre artistique intégrée au site.

Zone avancée : une pratique plus dynamique

Cette zone proposerait un niveau de difficulté plus élevé, sous la forme de vagues ou d'un petit pump track, afin d'offrir un espace plus sportif et stimulant pour les enfants.

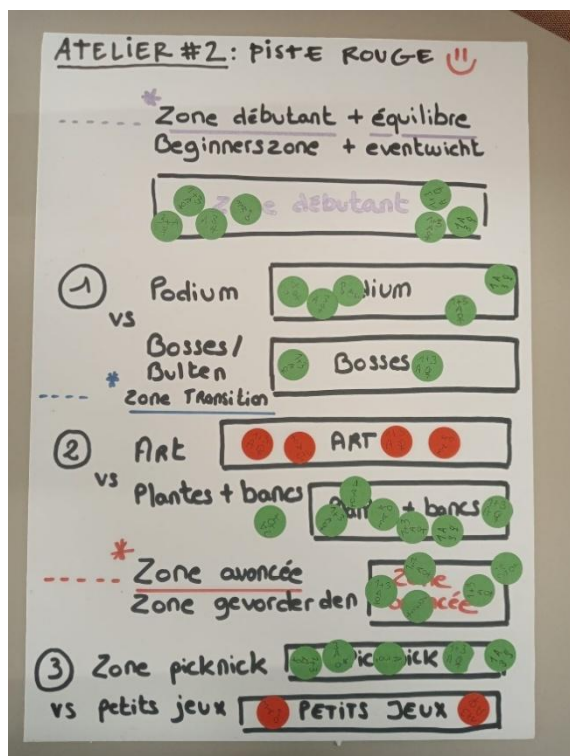
Remarques riverains :

- **Fontaine à eau** : « Prévoir une fontaine d'eau et un coin toilettes dans la mesure du possible. »
- **Récupérateur d'eau** : « Quid d'installer un récupérateur d'eau pour arroser le potager collectif construit par la ferme urbaine ? »
- **Deux options pour la zone avancée** : soit autorisation de la police pour agrandir la piste cyclable au-delà des pierres et contourner ainsi le potager actuel soit faire le potager proche de la police et conserver le tracé vélo proposé. AU doit se rapprocher de la police pour étudier les 2 scénarios.
- **Signalétique** : « Les gens ne connaissent pas bien encore la piste rouge. Faire un travail sur la signalétique. »

- **Connexion depuis l'avenue de versailles** : « Avant il y avait un chemin depuis l'avenue de Versailles qui amenait directement à la piste rouge. Le chemin a été fermé par la police mais les raisons sont inconnues. » @AU voir avec la police les raisons et étudier la possibilité de réintégrer ce chemin pour qu'il soit accessible aux piétons et cyclistes.
- **Confort des virages et sécurité** : « Attention à ne pas faire les virages du parcours vélo trop petits, sinon risque d'accidents. »
- **Matériau et couleur** : « Privilégier l'asphalte au caoutchouc et faire la piste rouge de couleur rouge. »
- **Propreté** : « Manque de poubelles sur cette zone. » @AU se concerter avec le service propreté.
- **Entretien** : « qui entretient cet espace ? » Plan de gestion en cours d'élaboration par la cellule rénovation urbaine en vue du réaménagement futur de la zone.

Vote des participants :

Après la présentation du projet, nous procédons à un vote de manière à visualiser plus facilement l'avis du groupe de participants.



Zone débutante : l'ensemble des participants se montre favorable aux propositions de réaménagement formulées par l'AU pour cette zone.

Podium vs bossess : concernant le choix entre le podium et les bossess, une nette préférence est exprimée en faveur du maintien du podium existant.

Œuvre artistique vs aménagement paysager : l'installation de plantes et de bancs suscite un plus large consensus que l'intégration d'une œuvre artistique.

Zone pique-nique vs petits jeux : les participants privilégient le maintien de la zone de pique-nique, notamment avec la table en bois actuellement en place.

2) PROJET 2 : Les abords de la salle agora

Présentation de l'esquisse :

Le projet de réaménagement des abords de la salle Agora prévoit plusieurs interventions :
(i) l'installation de gradins intégrés au paysage et bancs doubles avec élargissement du parvis existant

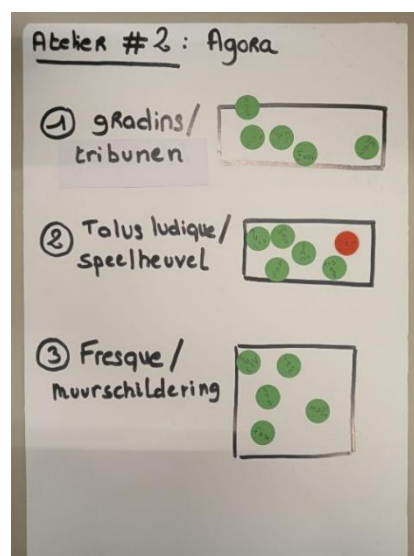
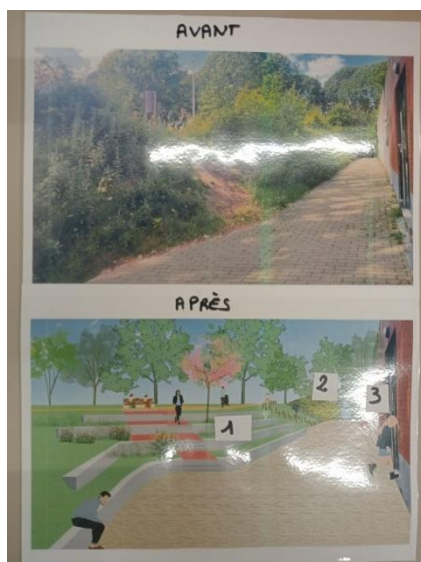
au niveau de l'entrée, (ii) la transformation du talus existant en un espace ludique avec toboggans, rondins de bois et tunnel pour enfants, (iii) la réalisation d'une fresque artistique collaborative sur le mur du commissariat de police.

Remarques riverains :

- **Soutien scolaire et projet de plantations** : La salle Agora accueille notamment les activités de soutien scolaire organisées par l'ASBL EDD NOH. L'association souhaite développer, en collaboration avec les enfants, un projet de plantations devant la salle. @AU : vérifier la faisabilité de l'intégration de bacs ou zones de plantation dans le cadre du réaménagement envisagé.
- **Toboggan à proximité du commissariat** : Le toboggan est situé très près de l'entrée des locaux de police. Il est recommandé de consulter le commissariat afin d'obtenir leur accord concernant cet aménagement.
- **Bancs pour les parents** : La présence de bancs est essentielle pour les parents attendant leurs enfants. Il serait judicieux de prévoir une protection contre les intempéries (abri ou ombrage), dans la mesure du possible. Toutefois, la question du risque de squats devra également être prise en compte.
- **Stationnement vélo** : L'installation d'arceaux à vélos à proximité immédiate de la salle Agora est souhaitée par les usagers.

Vote des participants :

Le vote est significatif : les participants se montrent globalement favorables aux aménagements proposés.



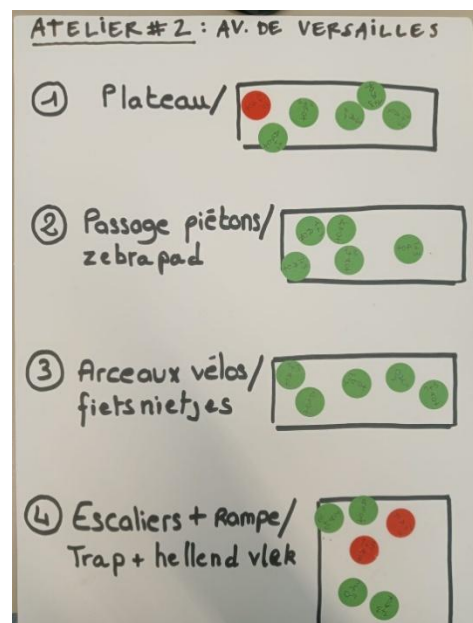
3) PROJET 3 : Sécurisation de l'avenue de Versailles au niveau de la traversée de Versailles seniors

Présentation de l'esquisse :

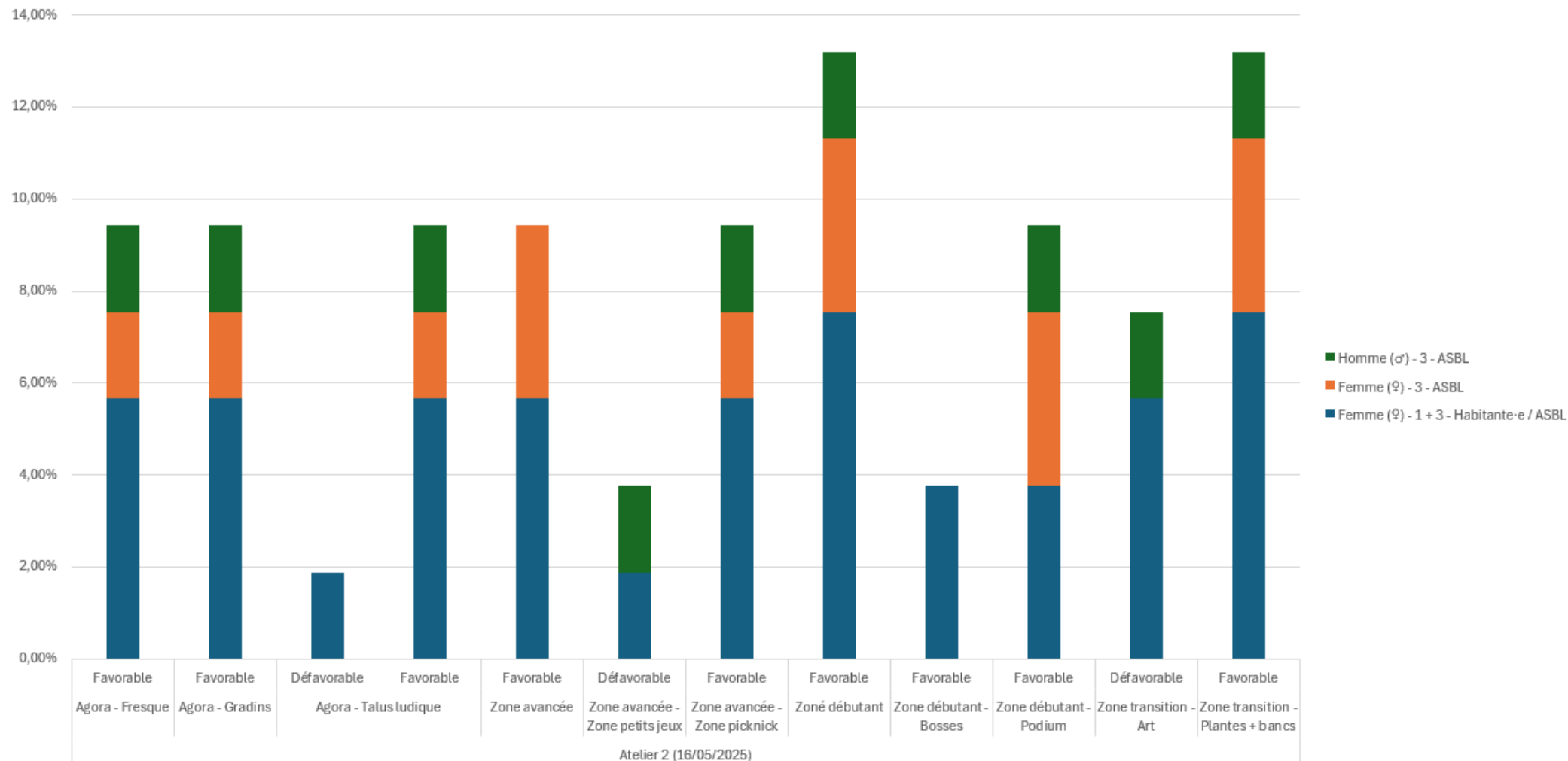
Le réaménagement de ce tronçon prévoit l'aménagement d'une rampe douce accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), ainsi que d'escaliers, afin de faciliter l'accès au petit parc. Un plateau surélevé avec passage piéton est également prévu pour renforcer la sécurité des traversées piétonnes.

Vote des participants :

Le résultat du vote est révélateur : la majorité des participants se déclare favorable aux aménagements proposés. Seules deux habitantes ont exprimé une opposition concernant les escaliers et la rampe, craignant que cette modification ne ralentisse leur trajet habituel. Le résultat du vote doit être nuancé : aucun·e senior n'a pu participer à l'atelier, alors même que cette traversée les concerne directement. Un atelier complémentaire pourra être organisé, si nécessaire, par la cheffe de projet du CQD Versailles.



III- Conclusion & synthèse des votes – atelier 2



Atelier 2 (16/05/2025)

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Dpt Développement Urbain – Dpt Stadsontwikkeling - Cellule Renovation Urbaine - Cel Stadsvernieuwings
 Rue des Halles4 – 1000 Bruxelles Hallenstraat 4 – 1000 Brussel
www.bruxelles.be • www.brussel.be